## UN SYNODE EXTRAORDINAIRE SUR LA FAMILLE

Cité du Vatican, 8 octobre 2013 (VIS). Le Pape a convoqué du 5 au 19 octobre 2014 la troisième assemblée générale extraordinaire du Synode des évêques, dont il a choisi le thème: "Les défis pastoraux de la famille dans le contexte de l'évangélisation".

La Salle de Presse du Saint-Siège rappelle que le Code de droit canonique prévoit ce type de convocation lorsqu'un sujet d'intérêt universel pour l'Église réclame une rapide définition: La décision du Saint-Père, a souligné le P. Lombardi, montre qu'il entend élargir la réflexion et éclairer le chemin de l'Église en impliquant l'épiscopat mondial. "Il est juste que l'Église avance de façon communautaire dans la réflexion et la prière en vue de définir des orientations pastorales communes sur des points fondamentaux comme la pastorale de la famille. La convocation extraordinaire du Synode va dans ce sens, car l'élaboration de décisions par de simples personnes ou organismes locaux dans une matière aussi délicate risquerait de provoquer de la confusion.

Il est donc bon de souligner l'importance d'une avancée conduite en pleine communion par la communauté ecclésiale". Le Directeur de la Salle de Presse a indiqué qu'hier le Pape François a pris part à la réunion en cours ces jours-ci du Secrétariat Général du Synode des évêques, et qu'il s'était donc déplacé au siège situé Via della Conciliazione.